

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700  
C. P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600  
fasken.com

Le 14 novembre 2019  
N° de dossier : 115805.00191/20273

**Jean-Philippe Therriault**  
Direct +1 514 397 5103  
jtherriault@fasken.com

## PAR SDÉ / PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, place Victoria – 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : **DEMANDE DE REPORT DU DÉPÔT DE LA PREUVE DE LA FCEI**  
**Dossier : R-4008-2017**

Chère consœur,

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (« FCEI ») demande par la présente à la Régie de lui accorder un délai supplémentaire pour présenter sa preuve dans le cadre du dossier mentionné en rubrique en prévision des audiences débutant le 14 janvier 2020.

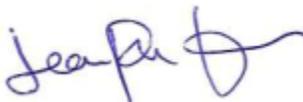
En effet, pour des raisons hors de son contrôle, la FCEI ne sera pas en mesure de produire sa preuve d'ici le 14 novembre 2019, à 12 h, tel que prévu au calendrier procédural établi par la Régie.

La FCEI demande donc respectueusement à la Régie de lui accorder un délai supplémentaire et de lui permettre de déposer sa preuve le 15 novembre au plus tard à 17 h.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

Veuillez agréer, Chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



Jean-Philippe Therriault

JT/dd

